

# REVUE DE PRESSE



19 NOVEMBRE 2019

> 02 DÉCEMBRE 2019



## Le chantier de la piscine avance bien

---



*Vue partielle de la nouvelle piscine.*

Une délégation du Département s'est rendue sur le chantier de la nouvelle piscine, qui devrait être inaugurée fin décembre/début janvier. Ce centre nautique comporte une surface totale couverte de 3.600 m<sup>2</sup> avec deux bassins et une lagune de jeux pour enfants, ainsi que des espaces extérieurs.

Trois objectifs ont guidé ce projet : toucher un large public avec une vocation éducative ; répondre aux besoins des habitants et scolaires, également du Saintois, Colombey et Bayonnais ; s'intégrer dans le

paysage local avec une simplicité d'utilisation. La priorité : tous les enfants devront savoir nager en entrant en 6e.

Le coût global du projet est de 14,8 M € avec un appui du conseil départemental de 300.000 €. Projet qui contribue « à la requalification du centre urbain de Neuves-Maisons et renforce la centralité du territoire de Moselle et Madon », a-t-on dit lors de la visite du chantier.

---

## Vendredi 22 novembre 2019 / Chaligny

### Repair Café : 40 kg de déchets évités

---



*La bonne humeur était de mise.*

Dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets, le 11e Repair Café à la Filoche à Chaligny, organisé par EchoGestes Moselle et Madon, mandaté par la CCMM, a eu lieu.

À la fin de la journée, 23 objets ont été reçus, huit réparés (cafetière, horloge, TV, ordinateur, scie sauteuse...), six ont nécessité une commande de pièces, neuf n'ont pu être réparés et une centrale vapeur du dernier Repair Café a pu être réparée grâce à une commande de pièces. Au total, 40 kg

de déchets ont été évités.

Pour ce Repair Café, un cadre différent au milieu de la médiathèque, adossé à l'espace multimédia de la Filoche.

Un grand bravo aux bénévoles Dépann'Acteurs, qui, après plusieurs heures de dépannages, ont gardé le sourire et la bonne humeur.



# **COMMUNES**

## **CCMM**

## Deux phases de chantier pour sécuriser et aménager une piste cyclable le long de la rd 974

---



*La signalétique autour de la rd 974 est problématique en plusieurs endroits aux abords de la commune. Celle relative au panneau de limitation de vitesse n'a pas évolué malgré son signalement au Département en début d'année.*

Lors du dernier conseil municipal, plusieurs points ont été abordés, parmi lesquels :

Acquisition de la parcelle cadastrée AD-1331 : les élus décident de l'acquérir au prix de 15 € le m<sup>2</sup> .

Cession parcelle talus AB-743 : les élus cèdent cette parcelle de talus au prix de 15 € le m<sup>2</sup> .

Virement de crédits - travaux et matériels : il est décidé de virer les sommes de 1 628,00 € pour travaux complémentaires à l'Espace accueil périscolaire et 200 € pour un complément d'acquisition de matériels Illuminations

Camion - contrat UGAP : le conseil accepte le devis de location pour une durée de 7 ans, moyennant un loyer trimestriel de 3.007,49 € (TTC), en remplacement du camion Master 3 T 5 simple cabine et équipé d'une grue et d'une benne.

Aménagement aux normes PMR (mobilité réduite) de l'Espace accueil périscolaire : le conseil sollicite auprès de la CAF une subvention pour les travaux d'aménagement d'un espace annexe de la salle socio-éducative et culturelle André Chardin, la commune ayant été autorisée à commencer les travaux avant octroi d'une éventuelle subvention.

Création de signalisation pour la sécurisation de la rd 974 à grande circulation : concernant l'aménagement d'une piste cyclable et d'îlots dégageant des zones piétonnes et de stationnement sécurisées ; les élus décident que ces travaux se feront en deux phases (novembre 2019 et printemps 2020) pour un montant total de 41.743.32 €

---

**Lundi 25 novembre 2019 / Richardménil**

## **Les jeunes à la découverte de nouveaux jeux**

---



*La stratégie est un art à partager.*

À l'initiative du conseil municipal des jeunes et avec l'aide de la ludothèque de la Filoche, un bel après-midi ludique s'est déroulé dans les locaux du périscolaire élémentaire.

Il s'agissait pour la quinzaine de jeunes de 10 à 14 ans présents de découvrir de nouveaux jeux. Il y en avait pour tous les goûts, que ce soit les jeux de stratégie (Blokus, Quarto, Suspens) ou jeux de société (Tour infernale, Loup-Garou), à utiliser en équipes ou seul.

Un moment convivial pour tous ces jeunes qui ont eu droit, avant de se quitter, à un goûter offert par la municipalité.

---

**Vendredi 29 novembre 2019 / Flavigny-sur-Moselle**

## **Le conseil en bref**

---

- Approbation de la convention de partenariat passée avec la CCMM pour le projet intergénérationnel, qui se traduit par un engagement financier d'environ 30 % de celui-ci.
- Approbation de l'avant-projet sommaire consolidé d'un montant de 4 407 726 euros TTC et demandes de subventions
- Acquisition des parcelles ZV n° 147 et 148 lieu-dit « La maladrerie » appartenant à l'indivision A sur la base de 12 euros/m<sup>2</sup>
- Confirmation du choix des ventes de coupes de bois (parcelles 26 - 27 -28 et 29 Bois de Leleau, choix du bûcheron (Mr Ruer)) et autorisation du prix du bois de chauffage en 2020 (10 € le stère).

Acceptation de l'indemnisation sinistre lampadaire place de la mairie.

Approbation de la demande de subvention anticipée de 1200 euros Loisirs et culture.

---

## Un lifting pour la rue du Capitaine-Caillon

---

Les travaux d'aménagement de la rue du Capitaine-Caillon, artère principale de la ville, sont sur le point de s'achever. Il s'agissait d'enfourer les réseaux secs. On ne verra plus les fils électriques, leurs poteaux et potences.

La chaussée a été rétrécie, laissant davantage de place aux trottoirs, donc aux piétons se rendant dans les commerces, incitant les véhicules à réduire leur vitesse.

Le revêtement de la rue a été refait et, selon Frédéric Migeon, en charge des services techniques, les riverains se sont montrés patients.

Des espaces verts seront aménagés au printemps et l'on pourra alors juger du résultat final de ce projet datant de 35 ans. Mais ce n'est pas tout à fait la fin des travaux dans le secteur car la construction de la nouvelle gendarmerie, annoncée depuis longtemps, devrait encore modifier le paysage du quartier.

---



# **ACTUALITES**

# **DIVERSES**

## Les maires et l'exigence du service public



*La Poste, une présence humaine et physique symbole du service public pour les Français.*

À quatre mois des municipales, le baromètre politique Odoxa-IGD - Presse régionale place le service public comme priorité pour neuf citoyens sur dix. Les maires sont prêts à l'assumer à condition d'en avoir les moyens.

C'était une revendication au début du mouvement des gilets jaunes partagée par une large majorité de Français : des services publics de proximité

efficaces et égaux sur tous les territoires. Ce sera un leitmotiv du vote des citoyens les 15 et 22 mars 2020 pour les municipales.

Selon le baromètre Odoxa-IGD-Presses régionales, neuf Français sur dix estiment qu'il s'agira d'un sujet important dans les programmes des candidats et trois sur quatre disent qu'ils en tiendront compte dans leur bulletin de vote. C'est 18 points de plus que l'impact accordé à ce sujet lors de la présidentielle de 2017 et des municipales de 2014. Preuve que la situation ne s'est visiblement pas améliorée. « C'est l'une des rares priorités partagées par les électeurs de toutes les sympathies politiques, qu'ils résident en zones urbaines ou rurales. La difficulté pour les élus locaux et nationaux, c'est que 64 % des Français pensent que ces services vont se détériorer », observe Gaël Sliman de l'institut Odoxa.

À quatre mois du scrutin, et au moment où les maires se réunissent pour leur 102e congrès en présence du président Emmanuel Macron ce mardi et du Premier ministre Édouard Philippe jeudi, l'exigence est claire.

Les élus prêts à assumer

« Des services publics de qualité, c'est la préoccupation de tous les maires. Encore faut-il en donner les moyens. On a dit il y a cinq ans que les moyens retirés par l'État auraient des conséquences sur les services publics, de l'école jusqu'au club de personnes âgées et aux équipements sportifs. On ne nous a pas entendus », déplorait lundi le président des maires de France, François Baroin, dans la matinale « Bonjour chez vous » sur la chaîne Public Sénat.

C'est confirmé dans une autre enquête signée Kantar : 81 % des personnes interrogées accordent davantage de confiance aux élus qu'à l'État pour le service public y compris dans les domaines des économies d'énergie, des transports, du logement. Ces trois revendications écologiques nouvelles arrivent parmi les priorités, selon une autre étude Odoxa, après la santé (dont l'hôpital) et désormais devant l'emploi et la sécurité.

« Que l'État se recentre sur ses compétences et laisse aux collectivités l'économie, l'emploi, la formation (régions), le social (départements), le tourisme, la culture, la proximité, le logement et une clause de compétence générale pour les communes », revendiquent François Baroin et Dominique Bussereau, président de l'association des départements, remontés contre la réforme de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, (les départements en seront privés), qui rendent les budgets des collectivités dépendants des dotations d'État.

« Maisons France Services »

L'État osera-t-il s'effacer ? Les Français l'accusent aussi d'avoir déserté les territoires et pas seulement ruraux. Plus urbain que la Haute-Vienne, l'Ain compte seulement 46,5 fonctionnaires pour 1 000 habitants contre 92,1. Le Pas-de-Calais, l'Aisne et le nord de Paris compte 18 fois moins de médecins que la Côte-d'Azur par habitant

Le gouvernement va redéployer 6 000 fonctionnaires de Paris sur le terrain d'ici à 2022 avec l'ouverture de 461 maisons France Services regroupant a minima, les caisses d'allocations familiales, Pôle emploi, la Poste, les caisses nationale d'assurance maladie, la Mutualité agricole, les caisses d'assurance vieillesse, les ministères de l'Intérieur et le Trésor public.

L'exigence de services en 2020 pourrait bien se prolonger en 2022.

---